

## Contexte de votre demande de congé

### Secteur privé > Secteur privé

Changement de logement au sein du parc privé

.....

= 3 mois de préavis

### Secteur privé > Secteur social

Attribution d'un logement social à un locataire vivant dans le parc privé

.....

= 1 mois de préavis

### Secteur social > Secteur privé

Changement d'un logement social pour un logement du parc privé

.....

Exclusivement chez Grand Périgueux Habitat

= 2 mois de préavis

### Secteur social > Secteur social

Changement de logement au sein du parc social **chez un même bailleur**

.....

= 1 mois de préavis

### Secteur social > Secteur social

Changement de logement au sein du parc social **chez un bailleur différent**

.....

= 2 mois de préavis

### Bénéficiaire du RSA ou de l'Allocation Adulte Handicapé

Locataire percevant le RSA ou l'AAH

.....

= 1 mois de préavis

### Pour raison de santé

Locataire dont l'état de santé, constaté par un certificat médical, justifie un changement de domicile

.....

= 1 mois de préavis

### Pour raison professionnelle

- Obtention d'un premier emploi (CDD ou CDI)
  - Perte d'emploi (licenciement, fin de CDD ou rupture conventionnelle)
  - Nouvel emploi consécutif à une perte d'emploi
  - Mutation professionnelle (hors activité libérale)
- .....

= 1 mois de préavis